

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 13 avril 2010 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Bernard REMAUD, la Commission a

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 9 mars 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- décidé qu'une nouvelle réflexion devait être engagée sur les intitulés des spécialités.
- pris acte de la proposition du Président, approuvée par le Bureau, de programmer une séance plénière supplémentaire le 29 juin prochain, avant le renouvellement partiel de la Commission qui doit intervenir à partir du 1^{er} juillet 2010.
- approuvé les compositions de différentes missions, hors suivi périodique.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique du Nord-Est (habilitation à compter de la rentrée 2010)

- Région Lorraine – Académie de Nancy-Metz (suite et fin)

École nationale d'ingénieurs de Metz, en convention avec l'Université de Metz

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz, spécialité Mécanique et production*, en convention avec l'*Université de Metz*, en partenariat avec l'*ITII Lorraine*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(AVIS N° 2010/04-01 complétant l'AVIS N° 2010/01-02 donné les 12 et 13 janvier 2010)

École supérieure du soudage et de ses applications (ESSA Yutz)

Décision de renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure du soudage et de ses applications*, en formation initiale sous statut d'étudiant

(Diplôme de spécialisation ne pouvant être attribué qu'aux titulaires d'un titre français d'*Ingénieur diplômé* ou d'un titre étranger admis par l'État)

(DECISION N° 2010/04-02)

- Région Alsace – Académie de Strasbourg (suite et fin)

Université de Strasbourg

École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg (ECPM)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'Université de Strasbourg*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'Université de Strasbourg*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2010/04-03 complétant l'AVIS N° 2010/03-03 donné le 9 mars 2010)

- Région Champagne-Ardenne – Académie de Reims

Université de Reims

École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement (ESIEC)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement de l'Université de Reims*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Par ailleurs, la création de 3 nouvelles spécialités - *Ingénierie thermique et énergétique* – *Ingénierie des systèmes avancés* – *Ingénierie de l'image et de la connaissance* - est sollicitée par l'Université.

(voir ... 3/ Création de nouvelles spécialités sous statut étudiant)

(AVIS N° 2010/04-04)

Université de technologie de Troyes (UTT)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Troyes* dans les 5 spécialités - *Informatique et systèmes d'information (nouvel intitulé)* – *Systèmes, réseaux et télécommunications (nouvel intitulé)* – *Systèmes industriels* – *Systèmes mécaniques* – *Matériaux* - en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Par ailleurs, la création d'une nouvelle spécialité – *Procédés et mise en œuvre des matériaux* - est sollicitée.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2010/04-05)

2/ Suivi général des habilitations

École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

- *Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise*, spécialité *Informatique*, en partenariat avec l'*ITII Île-de-France*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(formations à Évry)

La Commission note qu'un site de formation a été ouvert à Strasbourg à la rentrée 2009. Elle rappelle que des conditions très précises, argumentées dans un dossier spécifique, doivent être remplies pour qu'un même diplôme puisse être délivré sur des sites distincts.

(AVIS N° 2010/04-06)

École Louis de Broglie

Décision de renouvellement, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École Louis de Broglie*, spécialité *Génie industriel*, en partenariat avec l'*ITII Bretagne*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(DECISION N° 2010/04-07)

Institut catholique d'arts et métiers (ICAM)

La Commission prend acte du rapport intermédiaire qui avait été demandé à l'établissement dans le cadre du suivi périodique.

3/ Création de nouvelles spécialités sous statut étudiant

Université de Reims

École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement (ESIEC)

Avis favorable à l'habilitation, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement de l'Université de Reims*, spécialité *Génie thermique et énergétique*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Dans l'état actuel du dossier, la Commission ne peut donner un avis favorable à l'ouverture des 2 autres spécialités souhaitées – *Ingénierie des systèmes avancés* – *Ingénierie de l'image et de la connaissance*.

(AVIS N° 2010/04-04)

4/ Développement de l'apprentissage

École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique d'Amiens (ESIEE Amiens)

Décision d'extension à l'apprentissage, pour 6 ans à partir de la rentrée 2010, de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique d'Amiens*.

Cette formation en apprentissage s'effectuera dans le cadre d'une majeure *Génie énergétique du bâtiment*.

(DECISION N° 2010/04-08, complétant la DECISION N°2009/10-13 du 13 octobre 2009)

.../...

Université de technologie de Troyes (UTT)

Dans l'état actuel du dossier, la Commission ne peut donner un avis favorable à la création d'une nouvelle spécialité – *Procédés et mise en œuvre des matériaux* - ouverte à l'apprentissage et à la formation continue qui serait organisée à Nogent (Haute-Marne), dans le cadre d'une antenne de l'établissement.

(AVIS N° 2010/04-05)

5/ Demande d'habilitation à délivrer des titres d'ingénieur diplômé présentée par une nouvelle université

Université Paris-VII

L'université souhaite être habilitée à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé* dans 4 spécialités – *Physique des systèmes – Environnement – Nanomatériaux - Logiciels* – la préparation s'effectuant dans le cadre d'une école interne.

La Commission émet un avis d'opportunité globalement positif mais ne donnera un avis précis sur chacune des spécialités demandées qu'après réception d'informations complémentaires.

(AVIS N° 2010/04-09)

6/ Création d'une école interne dans une université

Université Rennes-I

La Commission prend acte de l'arrêté ministériel du 10 février 2010 créant l'**École supérieure d'ingénieurs de Rennes (ESIR)**, deuxième école d'ingénieurs de l'Université.

L'intitulé du diplôme actuellement délivré par l'Université Rennes-I devient le suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Rennes de l'Université Rennes-I*, spécialité *Informatique et télécommunications*, en formation initiale sous statut d'étudiant

Compte tenu de l'avis formulé lors de la réunion du 14 avril 2009, l'habilitation sera soumise à renouvellement pour la rentrée 2012.

(AVIS N° 2010/04-10)

André MORA